

La commune compte un budget principal et deux budgets annexes pour l'exercice 2025 :

- Le **budget Principal** qui rassemble l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune relevant de l'exercice des services publics à caractère administratif ;
- Le **budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaires** qui rassemble les dépenses et les recettes liées au bâtiment Pôle de Santé ;
- Le **budget annexe Assainissement Collectif** qui rassemble les dépenses et les recettes liées à la station d'épuration communale et à son réseau de collecte.

LE BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement

Les prévisions pour la section de fonctionnement du Budget Primitif (BP) s'élèvent à 1 819 066€, en diminution de 10% par rapport à celles de l'exercice précédent.

D'une part, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général se caractérisent globalement par une baisse des dépenses (-7.4 %) pour s'établir à 496 189€. Les principaux postes de ce chapitre sont les dépenses suivantes : l'entretien des voies communales (comprenant les prestations d'égavage, le fauchage et l'entretien de la voirie) pour une prévision totale de 72k€, la fourniture des repas pour la cantine communale (100k€), l'entretien des bâtiments publics et privés communaux (51k€), les dépenses liées à la consommation de fluides (eau, électricité, gaz, carburants...) à hauteur de 55k€, et l'acquisition de petites fournitures (quincaillerie, bois, matériaux...) principalement destinées aux missions du service technique (25k€).

Les prévisions de dépenses de personnel sont en hausse par rapport au BP 2024 (+5.6%) et atteignent 560k€. Cela s'explique notamment par la hausse décidée par l'Etat des cotisations à la caisse de retraite de la fonction publique, par l'effet des avancements d'échelons des agents titulaires, par la titularisation de plusieurs agents employés jusque-là comme contractuels, et par l'anticipation de nouvelles augmentations du SMIC et/ou de la valeur du point d'indice.

Le chapitre **atténuations de produits** est stable à 158k€, qui correspondent au prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, permettant de compenser pour chaque commune et EPCI les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (réforme de la taxe professionnelle).

Les autres charges de gestion courante augmentent (+6.4%), les prévisions s'établissant à 187k€. Les principaux postes de dépenses de ce chapitre sont les indemnités de rémunération des élus et leurs cotisations inhérentes (75k€), les subventions versées afin d'équilibrer les budgets annexes et celui du CCAS (72k€), les subventions aux associations (12k€) et les contributions obligatoires (18k€).

Enfin, **les charges financières** continuent de diminuer (-8.8%) sous l'effet de la baisse des intérêts à régler. De même, **les charges exceptionnelles** connaissent une diminution de 50%.

Le virement à la section d'investissement atteint 381 822k€ (-34%) et permettra de couvrir le programme d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.



D'autre part, en ce qui concerne les recettes de fonctionnement :

Les prévisions des **atténuations de charges** s'établissent à 7k€ et correspondent aux remboursements des indemnités journalières perçues par la Commune lorsque la rémunération de l'agent absent a été maintenue, et à des compensations diverses.

Les produits des services sont en diminution de 4.5% et atteignent le montant de 122k€ dont 119k€ pour les recettes liées aux services de cantine et de garderie. Cette baisse s'explique par une prévision légèrement surévaluée pour l'exercice antérieur.

Les prévisions de recettes provenant **des impôts et taxes** connaissent une hausse minime (+0.9%) en s'élevant au montant de 1 321k€. Cette hausse résulte uniquement de l'accroissement des bases d'imposition prévisionnelles puisque le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales à leurs niveaux des exercices précédents.

Les dotations, subventions et autres participations s'établissent à 145k€ (-0.7%). Les principales ressources au sein de ce chapitre proviennent de la dotation forfaitaire de fonctionnement (80k€), la dotation de solidarité rurale (40k€) et du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 19k€.

Les autres produits de gestion courante se stabilisent à 28k€. Ces recettes sont liées à la location d'un commerce, d'un appartement, du foyer rural durant les week-ends et d'une maison, et à la location de terres à des agriculteurs et cultivateurs.

Enfin, pour rappel, **l'excédent de fonctionnement reporté** de l'exercice précédent s'élève à 195 526€, en baisse de 50%.

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	505 004,00 €	21 711,00 €	535 654,00 €	8 500,00 €	496 189,00 €	7 000,00 €	013
012	505 550,00 €	140 920,00 €	530 320,00 €	127 567,00 €	559 900,00 €	121 830,00 €	70
014	158 294,00 €	1 254 422,00 €	158 294,00 €	1 309 300,00 €	158 294,00 €	1 320 824,00 €	73
65	227 279,00 €	138 338,00 €	175 792,00 €	146 322,00 €	186 984,00 €	145 342,00 €	74
66	21 510,00 €	26 832,00 €	19 931,00 €	26 871,00 €	18 187,00 €	27 576,00 €	75
67	2 000,00 €	1,44 €	1 000,00 €	1,33 €	500,00 €	2,12 €	76
68	1 029,00 €	1 200,00 €	0,00 €	500,00 €	15,00 €	500,00 €	77
		0,00 €		353,00 €		466,00 €	78
		567 694,56 €		390 833,67 €		195 525,88 €	002
Réel	1 420 666,00 €	2 151 119,00 €	1 420 991,00 €	2 010 248,00 €	1 420 069,00 €	1 819 066,00 €	Réel
023	724 253,00 €		575 407,00 €		381 822,00 €		
042	6 200,00 €	0,00 €	13 850,00 €	0,00 €	17 175,00 €	0,00 €	042
Ordre	730 453,00 €	0,00 €	589 257,00 €	0,00 €	398 997,00 €	0,00 €	Ordre
Total	2 151 119,00 €	2 151 119,00 €	2 010 248,00 €	2 010 248,00 €	1 819 066,00 €	1 819 066,00 €	Total

La section d'investissement

Les prévisions pour la section d'investissement du budget primitif s'élèvent à 1 123 463€, en diminution de 29% par rapport au BP 2024.



Tout d'abord, concernant les dépenses d'investissement :

Les prévisions des **dépenses réelles** atteignent le montant de 1 117k€ contre 1 457k€ en 2024 et se décomposent comme suit :

Les restes à réaliser s'élèvent à 51k€ dont notamment 16k€ pour des travaux de voirie et 18k€ pour la rénovation des passages couverts de l'école et l'installation d'un nouveau système d'interphonie.

Les propositions nouvelles sur les opérations d'équipement s'élèvent à 523k€ dont voici les principaux postes :

- 230k€ pour l'opération Voirie Communale avec notamment la poursuite des aménagements de sécurité sur la route de Montardon et la réfection de la chaussée sur une partie de la route de Morlaàs ;
- 125k€ pour l'opération Voirie et Réseaux divers incluant l'implantation de 2 nouveaux conteneurs incendies et l'aménagement d'un cheminement pour les piétons le long du Luy de Béarn ;
- 21k€ pour l'opération Foyer Rural, cette enveloppe pourra être mobilisée afin de remplacer le système de chauffage ;
- 17k€ pour l'opération Cimetière avec la volonté d'augmenter le nombre de cavurnes, et la reprise des allées de circulation ;
- 14k€ pour l'opération Ecole communale permettant le renouvellement du mobilier dans une classe de maternelle, la cantine et dans la salle de garderie ;

Hors opération d'équipement les dépenses réelles s'élèvent à 556k€ dont notamment 475k€ de déficit d'investissement reporté et 65k€ de remboursement du capital de la dette.

Ensuite, concernant les recettes d'investissement :

Les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à 712k€ dont 148k€ provenant du FCTVA, 39k€ de la taxe d'aménagement et 526k€ liés à aux excédents de fonctionnement capitalisés.

Les subventions d'investissement sont prévues à hauteur seulement de 5k€, provenant des amendes de police pour la réalisation d'aménagements de sécurité sur la voirie.

Enfin **le virement provenant de la section de fonctionnement** s'élève à 382k€, en baisse de 34% par rapport à l'exercice 2024.

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Equip	1 212 881,20 €	233 734,11 €	776 896,00 €	608 861,00 €	560 680,00 €	712 301,00 €	10
10	3 982,80 €	308 676,00 €	2 000,74 €	257 800,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	13
204	15 128,00 €	280,00 €	22 632,00 €	1 316,00 €	12 791,00 €	320,00 €	16
16&26	60 117,00 €		63 322,00 €		65 711,38 €		
001	0,00 €	18 965,89 €	592 383,26 €	0,00 €	474 935,62 €	0,00 €	001
Réel	1 292 109,00 €	561 656,00 €	1 457 234,00 €	867 977,00 €	1 116 618,00 €	717 621,00 €	Réel
		724 253,00 €		575 407,00 €		381 822,00 €	021
040	0,00 €	6 200,00 €	0,00 €	13 850,00 €	0,00 €	17 175,00 €	040
041	66 837,00 €	66 837,00 €	125 656,05 €	125 656,05 €	6 845,00 €	6 845,00 €	041
Ordre	66 837,00 €	797 290,00 €	125 656,05 €	714 913,05 €	6 845,00 €	405 842,00 €	Ordre
Total	1 358 946,00 €	1 358 946,00 €	1 582 890,05 €	1 582 890,05 €	1 123 463,00 €	1 123 463,00 €	Total



LE BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE

Les prévisions pour **la section de fonctionnement** s'élèvent à 91 031€, en diminution de 15% par rapport au budget primitif précédent.

Les charges générales représentent 21k€ (+28%) et tiennent compte de l'augmentation des nombreux contrats de maintenance et des besoins d'entretien et de réparation. Surtout, suite à un changement de nomenclature comptable, les montants constitutifs de ce budget annexe sont désormais votés en TTC, ce qui explique l'importance de cette hausse. Les charges financières atteignent 11k€, en baisse de 21%.

De leur côté, les recettes sont assurées par le virement de la subvention provenant du budget principal à hauteur de 39k€ (+30%), par les loyers provenant de la location des cabinets médicaux à hauteur de 49k€ (+0.9%) et par l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2024 (2.7k€).

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	16 199,47 €	7 081,00 €	16 239,00 €	8 394,00 €	20 848,80 €	8 837,00 €	70
65	0,00 €	23 843,00 €	10,00 €	30 112,00 €	0,00 €	39 034,00 €	74
66	14 675,00 €	45 244,67 €	13 582,00 €	40 485,91 €	10 767,00 €	40 482,83 €	75
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77
022	0,00 €	6 353,33 €	0,00 €	475,09 €	0,00 €	2 677,17 €	002
Réel	30 874,47 €	82 522,00 €	29 831,00 €	79 467,00 €	31 615,80 €	91 031,00 €	Réel
023	46 021,53 €		108 299,63 €		59 415,20 €		
042	5 626,00 €	0,00 €	2 120,00 €	60 783,63 €	0,00 €	0,00 €	042
Ordre	51 647,53 €	0,00 €	110 419,63 €	60 783,63 €	59 415,20 €	0,00 €	Ordre
Total	82 522,00 €	82 522,00 €	140 250,63 €	140 250,63 €	91 031,00 €	91 031,00 €	Total

Les prévisions en faveur de **la section d'investissement** atteignent le montant de 167 713€.

Les dépenses se caractérisent par un montant de 50.4k€ permettant de couvrir le remboursement du capital de la dette, 108k€ afin de couvrir le déficit d'investissement reporté et 9k€ pour réaménager et sécuriser le bureau d'accueil et pour d'éventuels autres aménagements de cabinets.

Les recettes proviennent principalement du virement de la section de fonctionnement (59.4k€) et des excédents de fonctionnement capitalisés (108k€).

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opé12	4 000,53 €	43 542,47 €	1 999,53 €	44 345,47 €	8 982,20 €	108 297,80 €	10
Chap16	47 647,00 €	0,00 €	48 876,00 €	1 239,53 €	50 433,00 €	0,00 €	16
Chap21	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
001	43 542,47 €		44 345,47 €		108 297,80 €		
Réel	95 190,00 €	43 542,47 €	95 221,00 €	45 585,00 €	167 713,00 €	108 297,80 €	Réel
		46 021,53 €		108 299,63 €		59 415,20 €	021
040	0,00 €	5 626,00 €	60 783,63 €	2 120,00 €	0,00 €	0,00 €	040
041	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	041
Ordre	0,00 €	51 647,53 €	60 783,63 €	110 419,63 €	0,00 €	59 415,20 €	Ordre
Total	95 190,00 €	95 190,00 €	156 004,63 €	156 004,63 €	167 713,00 €	167 713,00 €	Total



LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concernant **la section de fonctionnement**, les prévisions s'établissent à 49 296€, en augmentation de 12% par rapport au BP 2024.

Ce phénomène s'explique principalement par une prévision des dotations aux amortissements des immobilisations en forte hausse. Les charges générales s'élèvent elles à 14k€ (-7.7%), elles comprennent les dépenses liées aux fluides, les réparations et l'entretien de la station, la taille de la bambouseraie et les différentes analyses nécessaires.

Les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention versée du budget Principal (28k€), de la redevance reversée par la SATEG concernant les abonnés au réseau de collecte et de traitement des eaux usées (7k€), et de l'excédent de fonctionnement reporté (2.5k€).

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	15 250,00 €	10 999,42 €	14 950,00 €	7 099,99 €	13 800,00 €	7 000,18 €	70
65	0,00 €	17 774,00 €	0,00 €	22 460,00 €	0,00 €	27 603,00 €	74
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	77
002	0,00 €	5 128,58 €	0,00 €	2 140,01 €	0,00 €	2 512,82 €	002
Réel	15 250,00 €	33 902,00 €	14 950,00 €	31 700,00 €	13 800,00 €	37 116,00 €	Réel
023	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
042	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	35 496,00 €	12 180,00 €	042
Ordre	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	35 496,00 €	12 180,00 €	Ordre
Total	46 082,00 €	46 082,00 €	43 880,00 €	43 880,00 €	49 296,00 €	49 296,00 €	Total

En ce qui concerne **la section d'investissement**, le budget primitif est arrêté à 153 995€.

En dépenses, les restes à réaliser atteignent 11.8k€ et correspondent aux études et analyses engagées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement. Les propositions nouvelles représentent 130K€ et permettront notamment de couvrir les travaux et aménagements préconisés suite aux conclusions du schéma.

Les recettes réelles (118k€) correspondent à l'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2024, au versement du FCTVA et du solde d'une subvention provenant de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement.

CHAP DEP	2023		2024		2025		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opé11	55 237,00 €	1 959,10 €	27 286,00 €	348,44 €	49 997,00 €	7 545,17 €	10
Opé12	98 856,00 €	133 481,90 €	120 027,00 €	80 214,56 €	91 818,00 €	97 224,11 €	001
020	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	13 729,72 €	13
Réel	154 093,00 €	135 441,00 €	147 313,00 €	130 563,00 €	141 815,00 €	118 499,00 €	Réel
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	021
040	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	35 496,00 €	040
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	041
Ordre	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	35 496,00 €	Ordre
Total	166 273,00 €	166 273,00 €	159 493,00 €	159 493,00 €	153 995,00 €	153 995,00 €	Total